

## **AUTISME INFO SERVICE**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

12 rue Marcel Donet  
92140 CLAMART

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

# AUTISME INFO SERVICE

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'association Autisme Info Service,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Autisme Info Service relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 février 2023

Le commissaire aux comptes

**EXPONENS Conseil & Expertise**



Stéphane CUZIN

Associé

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	176 746	167 487	9 260	13 515
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	19 564	10 456	9 108	4 192	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>196 310</b>	<b>177 942</b>	<b>18 368</b>	<b>17 707</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 890		13 890	5 855	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	213 673		213 673	33 691	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	194 491		194 491	133 230	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	479		479	995
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>422 533</b>		<b>422 533</b>	<b>173 770</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>618 843</b>	<b>177 942</b>	<b>440 901</b>	<b>191 478</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	119 063	13 938	
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs			
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>81 211</b>	<b>105 125</b>	
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>200 275</b>	<b>119 063</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	10 168	14 423	
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>10 168</b>	<b>14 423</b>	
<b>Total des fonds propres</b>	<b>210 442</b>	<b>133 486</b>	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 856	7 140
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	67 603	50 794
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		58	
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	50 000		
<b>Total des dettes</b>	<b>230 458</b>	<b>57 991</b>	
	Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>440 901</b>	<b>191 478</b>	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	81 211,13	105 125,20
	(1) Dont à moins d'un an	230 458	57 991
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

## **Etats financiers au 31/12/2023**

# **Compte de Résultat**

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	184 666	170 000
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	14 773	154 961
	Mécénats	173 186	138 500
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	523 616	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		247	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	17	3 073	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>896 258</b>	<b>466 781</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	412 949	115 337
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	12 204	2 508
	Salaires et traitements	285 409	172 399
	Charges sociales	101 289	64 468
	Dotation aux amortissements et dépréciations	7 437	16 509
	Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	14	10	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>819 302</b>	<b>371 230</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>76 956</b>	<b>95 551</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>76 956</b>	<b>95 551</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>76 956</b>	<b>95 551</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	4 255	9 574
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>4 255</b>	<b>9 574</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>4 255</b>	<b>9 574</b>
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>900 513</b>	<b>476 355</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>819 302</b>	<b>371 230</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>81 211</b>	<b>105 125</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		230 136	134 844
<b>TOTAL</b>		<b>230 136</b>	<b>134 844</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole		230 136	134 844
<b>TOTAL</b>		<b>230 136</b>	<b>134 844</b>

## **Etats financiers au 31/12/2023**

**ANNEXE**

## Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **440 901** euros
  
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de **900 513** euros
  - un total charges de **819 302** euros
  
  - dégage un résultat de **81 211** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux ) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association Autisme Info Service** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **440 901** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **900 513** euros et un total **charges** de **819 302** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **81 211** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels. L'objet social de l'association est de mettre en place un service d'information pour les personnes autistes en ayant recours à des supports de télécommunication.

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Nous avons recensé plusieurs faits marquants:

### 2.1 Soutiens publics:

- L'allocation d'une dotation en mesure pérenne par l'ARS via le CRAIF de 523 616 € pour la Maison de l'Autisme

Pour rappel : en septembre 2021, Autisme Info Service a été sollicité avec le CRAIF et le GNCRA afin de porter le projet présidentiel de la Maison de l'autisme, avec une inscription au PLFSS 2023, du budget global de fonctionnement de 1,6 million d'euros comprenant 400 000 euros reconductibles et correspondant au budget total 2022 d'Autisme Info Service, afin de financer les activités d'Autisme Info Service et pérenniser le service. Au cours du mois de décembre 2023 une dotation complémentaire a été allouée en 2ème phase par l'ARS à hauteur de 123 616 € en mesure pérenne pour le recrutement de deux Chargées de mission supplémentaires pour assumer des horaires étendus de la ligne d'écoute, d'information et d'orientation de la Maison de l'autisme au 2.04.2023 (du lundi au vendredi de 9 à 13 heures et de 14 à 17 heures et les mardis soir de 18 à 20 heures). Autisme Info Service gère, également, la boîte aux lettres/courriel de la Maison de l'autisme.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## - L'allocation d'une subvention de 40 000 € par la Région Ile de France

L'association a reçue sur l'exercice 2023 un acompte pour un montant de 25 320 € le solde sera versé sur 2024 et a été provisionné dans les comptes au 31/12/2023 à hauteur de 11 000 € correspondant aux frais engagés sur l'exercice.

## - Le versement d'une subvention de la CNSA à hauteur de 16 666 €

Un avenant a été signé le 02 novembre 2021 fixant le montant de la participation de la CNSA à 346 667 € sur la durée totale de la convention, le solde de 16 666 € a été perçu sur 2023.

## 2.2 Soutiens privés

### - Le versement d'un don de la fondation d'entreprise Michelin à hauteur de 50 000 €

La fondation Michelin accompagnera sur une année supplémentaire l'association pour un budget global de 50 000 €

### - Le mécénat de la mutuelle APIVIA MACIF à hauteur de 35 000 €

L'association a reçue sur l'exercice 2023 une somme de 35 000 € au titre du mécénat APIVIA pour soutenir les activités d'Autisme Info Service.

### - La convention de partenariat avec le CCAH et Klésia de 50 000 €

Accompagnement à hauteur de 50 000 € attribué en octobre 2023 pour la création d'une rubrique destinée aux adultes vieillissants et aux aidants. La nouvelle rubrique devant être développée qu'à partir de 2024 (objectif : mai 2024), l'intégralité de la somme allouée a été passée en produit constaté d'avance sur l'exercice.

## 2.3 La 2ème édition du festival Touquether

L'association a reçu plusieurs soutiens financiers relatifs au financement du festival pour un montant total de 216 877 € ses contributeurs sont :

- La région Hauts de France : 48 000 €
- La ville du Touquet : 80 000 €
- La fondation Orange : 30 000 €
- La SACEM : 10 186 €
- L'agence Approche Media : 15 000 €
- La F.A.M.M. : 20 000 €
- France TV : 3 000 €
- La société France Manche : 10 000 €
- Dons manuels : 691 €

Des prestations en nature ont été également attribuées :

- LM Factory : 84 427 €
- Akkanto : 14 940 €
- France TV : 19 600 €
- Theva : 3 360 €
- Extension : 2 500 €
- La cave Touquettoise : 812 €

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- La voix du Nord : 5 847 €
- Metro : 500 €

Sur le plan financier les subventions et recettes générées par le festival n'ont pas permis de couvrir les charges liées au festival à hauteur de 76 877 €

## 2.4 Le versement de dons manuels à hauteur de 14 082 €

## 2.5 L'association Autisme Info Services a eu recours à des campagnes Media à titre gracieux à hauteur de 98 150 € sur l'exercice 2023 :

- Dont télévision - France TV : 65 640 €
- Dont télévision - M6 : 32 510 €

## 2.6 Mise en place d'un contrat de collecte de dons par SMS en mars 2023

- Dons reçus : 2 065 €
- Coûts liés : 3 935 €

Le contrat a été résilié en 2024

## 2.7 La poursuite de la convention de partenariat signée sur 2019 entre l'association Autisme Info Services et un Avocat au barreau de Paris

## 2.8 Autres faits marquants :

- Nomination d'un nouveau Trésorier de l'association le 22 mai 2023
- Intégration de deux Chargées de mission au 1.03.2023, aujourd'hui en CDI
- Développement et renouvellement du parc informatique et du matériel de travail

## **Immobilisations**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

## **Amortissements**

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- **Immobilisations non décomposables** : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- **Immobilisations décomposables** : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	176 746					176 746
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>176 746</b>					<b>176 746</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 466		8 098			19 564
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>11 466</b>		<b>8 098</b>			<b>19 564</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>188 213</b>		<b>8 098</b>			<b>196 310</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	163 231	4 255		167 487
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>163 231</b>	<b>4 255</b>		<b>167 487</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
M atériel de transport				
M atériel de bureau, mobilier	7 274	3 182		10 456
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>7 274</b>	<b>3 182</b>		<b>10 456</b>
<b>TOTAL</b>	<b>170 505</b>	<b>7 437</b>		<b>177 942</b>

# Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	13 890	13 890	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations				
Débiteurs divers	213 673	213 673		
Charges constatées d'avance	479	479		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>228 042</b>	<b>228 042</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	112 856	112 856		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	26 964	26 964		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 082	29 082		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 557	11 557		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	50 000	50 000			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>230 458</b>	<b>230 458</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	13 938	105 125			119 063
Report à nouveau sous ctrl de tiers financeurs					
Excédent ou déficit de l'exercice	105 125	(105 125)	81 211		81 211
<b>Situation nette</b>	<b>119 063</b>		<b>81 211</b>		<b>200 275</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	14 423			4 255	10 168
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>133 486</b>		<b>81 211</b>	<b>4 255</b>	<b>210 442</b>

## Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	14 423		4 255	10 168
Autres subventions d'investissement				
<b>Montant nominal</b>	<b>14 423</b>		<b>4 255</b>	<b>10 168</b>
Quotes-parts virées au compte de résultat				

# Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>479</b>
LE 16COM	01/01/2024 - 31/03/2024	479	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>479</b>

--

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>50 000</b>
SUBVENTION CCAH KLESIA	01/01/2024 31/12/2024	50 000	
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>50 000</b>

--	--

## Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
CAMPAGNES TV GRACIEUSES	98 150	100 040
DON DE MARCHANDISES POUR VENDEE COEUR - LES FILLES DE L'OUEST		804
FONDATION BETTENCOURT - KIMSO		34 000
LM FACTORY - MECENAT DE COMPETENCES	84 427	
FESTIVAL TOUQUETHER - PRESTATIONS EN NATURE	47 559	
	230 136	134 844
Bénévolat		
<b>Total</b>	<b>230 136</b>	<b>134 844</b>

Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
CAMPAGNES TV GRACIEUSES	98 150	100 040
DON DE MARCHANDISES POUR VENDEE COEUR - LES FILLES DE L'OUEST		804
FONDATION BETTENCOURT - KIMSO		34 000
LM FACTORY - MECENAT DE COMPETENCES	84 427	
FESTIVAL TOUQUETHER - PRESTATIONS EN NATURE	47 559	
	230 136	134 844
Personnel bénévole		
<b>Total</b>	<b>230 136</b>	<b>134 844</b>